

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – BATNA

COMMUNIQUE DU MARDI 05 JANVIER 2021

ORGANISATION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
DU 14 JANVIER 2021 à 10h00

A la veille de l'AGE de la LRF Batna du 14.01.2021, l'administration de la LRF Batna, conformément à la réglementation en vigueur, porte à la connaissance des Membres Statutaires que ce sont les Membres de la Commission Electorale, élus lors de l'AGO du 16.09.2020, qui auront la tâche d'organiser les élections et qui s'occuperont du bureau de vote, aidés dans leur mission par le personnel administratif, quelques officiels de la LRF Batna et un Huissier de justice.

01/ LIEU DE L'AGE ET MESURES PRESERVATRICES :

Comme annoncé dans le communiqué du 04.01.2021, les élections auront lieu au niveau de l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences Islamiques Batna (Côté inférieur de la grande mosquée du 1^{er} novembre 1954).

Un lieu sacré d'études et de connaissances et que le Recteur de l'Université de Batna 1 a mis à la disposition de la LRF Batna pour la 1^{ère} fois depuis l'apparition du COVID 19.

Les responsables de ce lieu insistent sur le fait qu'il serait interdit à tous les participants de faire entrer des Gobelets, de jeter quoique ce soit et évidemment de « fumer ».

Le jour des élections (14.01.2021) les Membres statutaires doivent se munir d'une **pièce d'identité** et de **la convocation personnelle qu'il faudrait présenter à l'entrée du site**.

Etant donné que c'est une opération de vote et que les conditions sanitaires l'obligent, seul le porteur de la convocation personnelle et du badge sera admis à l'intérieur. Les accompagnateurs seront dans l'obligation de rester à l'extérieur jusqu'à aboutissement de l'opération.

02/ PETIT RAPPEL DU DISPOSITIF ORGANISATIONNEL :

Pour faciliter l'accès à l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences Islamiques (Lieu de déroulement de l'AGE) aux Membres Statutaires, la Commission Electorale prévoit de mettre en place trois (03) tables pour les accréditations et la remise des badges :

TABLE N°01 :

- Président sortant.
- Ancien Président.
- Présidents ou représentants des Ligues de Wilaya.
- Représentants des arbitres régionaux.
- Représentant FAF.
- Représentant(s) DJS Batna.
- Huissier.
- DTR.
- Médecin régional.
- SG.

TABLE N°02 :

- Les Présidents ou représentants des clubs de la régionale UNE.

TABLE N°03 :

- Les Présidents ou représentants des clubs de la régionale DEUX.

A RETENIR :

- Se munir d'une pièce d'identité et de la convocation.
- Passage par le test (Pistolet frontal) sous le contrôle de la Commission Médicale.
- Les badges seront de couleurs différentes selon les collèges.
- Le numéro sur la liste électorale correspond au numéro de badge ainsi que le numéro de siège du membre statutaire.
- Le 1^{er} émargement sur un état pour uniquement la remise des Badges.
- Les 2^{ème} et 3^{ème} émargements sur d'autres états propres aux élections par collège (le 1^{er} émargement en récupérant le bulletin de vote et le second après avoir mis l'enveloppe dans l'urne).
- **L'opération de dépouillement se fera d'une manière informatisée et évidemment avec les procédés classiques (Papier et ou tableau).**

03/ OPERATION DEPOT DE DOSSIERS DE CANDIDATURES :

L'opération de dépôt des dossiers se poursuit et les Membres Statutaires désirant se candidater aux fonctions de Président et Membres du Bureau Exécutif de la LRF Batna ont jusqu'au samedi 09 janvier 2021 pour déposer leurs dossiers. Le 10.01.2021 c'est l'étude des dossiers. Le 11.01.2021 c'est l'étude des recours. Le 12.01.2021 c'est l'affichage définitif et les élections ça sera pour le 14.01.2021.

04/ OPERATION DES INVENTAIRES :

L'administration de la LRF Batna informe les Membres Statutaires, conformément à la réglementation en vigueur, que l'opération des inventaires a été finalisée et que ses membres, élus lors de l'AGO du 16.09.2020, ont signés son procès-verbal le 04.01.2021.

Après contrôle et vérification du matériel existant aux niveaux des bureaux et des magasins de la LRF Batna, la Commission compétente, aidés par le SG et le chargé des moyens généraux, a constaté l'exactitude des matériels existants inventoriés avec ceux cités dans le bilan arrêté au 31.12.2020.

05/ REMERCIEMENTS :

Grand merci, par avance, pour les Membres Statutaires pour leur compréhension et leur contribution dans, ce qui sera, la réussite de l'opération.

L'administration de la LRF Batna est à l'écoute des Membres Statutaires et qui fera avec plaisir de transmettre fidèlement leurs préoccupations à qui de droit.

